

Christianisme, socialisme et économie politique

Ballanche-Buchez-Ott

Ludovic Frobert
CNRS/TRIANGLE

L'objectif de cet essai est d'inviter à la réouverture du dossier Philippe Buchez et notamment de la partie économique de son œuvre. L'œuvre de Buchez fut saluée par Henri Desroches qui évoquait à travers son projet de coopératives de production, un essai de « socialisation volontaire d'un marché du travail (...) pour limiter le salariat », cet essai débouchant sur un projet de réforme sociale plus ambitieux, « un tremplin pour obtenir quelque chose comme une planification »¹. Et au sein du Groupe de sociologie des religions, la « science sociale » de Buchez fut magistralement étudiée par François-André Isambert². Il est plus curieux de noter que cette œuvre fut ignorée par François Perroux. Or, en étudiant ici Buchez, mais aussi l'une des sources de son travail, Pierre-Simon Ballanche, et enfin, l'un de ses principaux prolongements, Auguste Ott, on peut noter que l'économie politique dont il trace les contours autour de 1830 présente de très nombreuses proximités avec les catégories perrouxiennes: Buchez place la question du pouvoir et de la domination au cœur de sa propre vision, il montre les conditions institutionnelles (valeurs et règles) pouvant permettre d'obtenir par équilibration des forces en présence un régime fécond de conflits/coopérations, il s'interroge sur le contenu du progrès économique et il souligne que l'économie est une science morale et politique, une science pragmatique tournée vers le travail et l'action et inspirée par des finalités transmises notamment par le christianisme.

Nous étudierons donc ici une lignée de « traditionnalistes éclairés »³ composée de trois auteurs mais dont Buchez constitue le point focal. Cette lignée débute avec le philosophe Pierre-Simon Ballanche (1776-1847) dont l'œuvre constitua un véritable « compendium de l'idéologie romantique » et qui rédigea en 1827 ses *Essais de palingénésie sociale*. L'ouvrage eut un très grand retentissement autour de 1830 en France, période ressentie par les contemporains comme un temps de crise politique, morale et économique. Avant Chateaubriand et le second Lamennais, Ballanche formulait en effet « cette idée d'un christianisme répondant au présent, quoique fidèle à lui-même, et sujet à la loi du progrès »⁴. Son œuvre constitua notamment l'une des influences majeures de l'économie politique que tenta de formuler alors le saint-simonien dissident et premier partisan du christianisme social Philippe Buchez (1796-1865) dans une série d'articles publiés dans le journal *L'Européen* (1831-1832), puis dans son volume *Introduction à la science de l'histoire ou Science du développement de l'humanité* (1833). Buchez fonda une école dont l'un des principaux et des plus fidèles représentants fut Auguste Ott (1814-1903) qui, dans son *Traité d'économie sociale, ou L'économie politique coordonnée au point de vue du progrès* (1851) prolongea la philosophie de l'histoire ainsi que l'économie politique de Buchez.

¹ Henri Desroches, *Solidarités ouvrières: Sociétaires et compagnons dans les associations coopératives*, Paris, éditions ouvrières, 1981, p. 28 et 29.

² Voir les ouvrages cités sur Buchez. Sur ce contexte, Emile Poulat, « Aux origines du « Groupe de sociologie des religions » et de ses archives », *Archives des sciences sociales des religions*, n°136, 2006, pp. 25-47.

³ Le terme est utilisé dans Marin Ferraz, *Histoire de la philosophie en France au 19^e siècle. Traditionnalisme et ultramontanisme*, Paris, 1880, p. 270.

⁴ Paul Bénichou, *Le temps des prophètes. Doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard, 1977, p. 74.

Cette lignée Ballanche-Buchez-Ott s'intégrait naturellement à la grande nébuleuse des "réformateurs sociaux" des années 1815-1851. Mais procédant des intuitions iconoclaste de Ballanche, qui empruntait à la fois aux pensées contre-révolutionnaires et aux doctrinaires libéraux, se poursuivant par le socialisme chrétien de Buchez et se prolongeant encore par l'économie sociale de Ott, cette lignée avança plusieurs propositions novatrices pour élaborer une économie conçue comme une science morale, politique et sociale : cherchant à balancer l'influence des contraintes sociales par celle des spontanités individuelles, elle renouvela l'étude des comportements ; elle mis au cœur des études sociales, économiques, politiques la question du conflit et de la domination et le problème de leur régulation sociale ; elle réhabilita la créativité de l'action des « industriels » (et notamment les artisans et ouvriers) pour pousser à l'expérimentation sociale à des niveaux intermédiaires ; enfin, elle avança des propositions sur les rapports entre crise, cycle et progrès, l'ensemble de ces rythmes économiques et sociaux traçant le chemin du développement.

PIERRE-SIMON BALLANCHE

Fils d'imprimeur, né en 1776, Ballanche vit son enfance marquée par l'apprentissage du malheur physique et moral et il vécut notamment le traumatisme lyonnais de 1793, la destruction de la ville par les armées révolutionnaires⁵. Comme l'ont signalé tous les commentateurs, les thèmes du deuil, de la douleur, la suprématie de la souffrance et par-dessus tout, la loi des épreuves et purifications furent au cœur de sa philosophie. Dans sa jeunesse il subit les influences du catholicisme, de la tradition néo-platonicienne lyonnaise et de la maçonnerie ; mais son œuvre, réflexion sur la Révolution française se constitua essentiellement à partir de deux pôles apparemment antagoniques et qu'il voulait concilier : respect du catholicisme et de la monarchie traditionnelle, mais critique des théocrates, d'un côté, d'un autre côté, promotion d'un libéralisme de plus en plus assumé sur le plan civil, politique et social, mais critique du libéralisme laïc. Influencé par les *Considérations sur la France* (1796) de Joseph de Maistre, il fut également un lecteur attentif de Jean-Jacques Rousseau, un admirateur de Madame de Staël et excellent connaisseur des débats du groupe de Coppet. Très proche de Juliette Récamier, ses amis lyonnais, Camille Jordan, Joseph-Marie de Gérando, André-Marie Ampère, Claude-Julien Bredin..., étaient autour de 1810 les jeunes têtes de la nouvelle génération libérale. Ballanche publia ses œuvres majeures entre 1818 et 1829. Une première série fut publiée lors de la première Restauration. *L'Essai sur les institutions sociales* (1818), *Le vieillard et le jeune homme* (1819) et *L'Homme sans nom* (1820) faisaient l'apologie de la Charte et de la Restauration libérale portées par le régime de Louis XVIII et soulignaient que la Révolution, « incendie de tous les crimes », avait ravagé les anciennes institutions, mais également inauguré une nouvelle ère de libertés. Le durcissement du régime au début des années 1820, la faillite morale et politique du règne réactionnaire de Charles X conduisirent Ballanche à entreprendre son grand œuvre, *Essais de palingénésie sociale*. Les volumes de cette « épopée cyclique »⁶ parurent entre 1827 et 1829 et Ballanche y présenta une théorie de l'évolution de l'humanité, de « l'évolution plébéienne, initiations successives, développement complet de

⁵ Sur Ballanche, je me suis notamment appuyé ici sur : Arlette Michel, « Introduction » à P. S. Ballanche, *Le vieillard et le jeune homme*, Paris, Garnier, 1981 ; Alan J. Busst, « Introduction » à P. S. Ballanche, *La vision d'Hébal*, Paris, Minard, 1969 ; du même, *L'Orphée de Ballanche, genèse et signification. Contribution au rayonnement de la pensée de Giambattista Vico*, Berne, Peter Lang, 1999 ; Georges Navet, « De l'Aventin à la Croix-Rousse. PS. Ballanche et le héros plébéien », *Le Cahier* (Collège international de philosophie), avril 1988, pp. 29-41 ; les chapitres consacrés à Ballanche dans l'ouvrage déjà cité de P. Bénichou ainsi que dans Louis Trénard, *Lyon, De l'Encyclopédie au Prémantisme*, Paris, PUF, 1958 ; enfin, Arthur McCalla, *A Romantic Historiography. The Philosophy of History of Pierre-Simon Ballanche*, Brill, 1998.

⁶ Pierre-Simon Ballanche, *Essais de palingénésie sociale*, tome premier, *Prolégomènes*, Paris, Didot, 1827, p. 13.

l'humanité », une évolution réglée par les valeurs rectrices du « christianisme (...) religion éminemment plébéienne, la vraie religion de l'humanité »⁷.

L'œuvre de Ballanche brille le plus souvent par son obscurité et il est impossible de trouver une exposition rigoureuse de sa philosophie. Selon A. Busst une formule synthétique présente dans une lettre à Juliette Récamier en contient toutefois les principaux éléments : « J'admets bien quelque chose de progressif dans le christianisme, mais dans le sens seulement qu'à mesure que la faculté humaine devient plus apte à comprendre, elle pénètre plus avant dans la compréhension du dogme ; et que le dogme, dès l'origine, contient tout ce qui entre successivement dans l'intelligence humaine » (1838)⁸. Il n'est pas question ici d'exposer en détail cette « philosophie » mais de tenter de signaler la présence de matériaux intellectuels chez Ballanche qui, à la suite de transformations ultérieures par d'autres auteurs, pouvaient « mouler » et orienter la réflexion économique naissante. Or, cette philosophie pouvait se révéler heuristiquement féconde pour la première économie politique socialiste et chrétienne à quatre niveaux : l'analyse des comportements, la mise en lumière de l'inégalité et du conflit comme moteurs des changements, le caractère nécessairement rythmé des changements, enfin les rapports du normatif et du positif dans l'étude des institutions et de leur évolution.

La conception des comportements que développe Ballanche emprunte à la fois aux thèses des contre-révolutionnaires et à celles des libéraux. Toutefois, dans les deux cas ces emprunts s'accompagnent de critiques fortes et Ballanche tente de frayer une voie intermédiaire entre ces deux pôles idéologiques. Aux contre-révolutionnaires, Joseph de Maistre et Louis de Bonald (mais également au premier Lamennais), il emprunte leur théorie des rapports sociaux⁹ et la thèse de la prééminence du social sur l'individuel. Ballanche explique que « la société [est] une institution naturelle » ; il dit aussi que « la propriété est une institution divine... le langage, la société, la propriété sont choses identiques ». Mais il se distingue des penseurs réactionnaires en transformant radicalement le sens transmis par ces contraintes sociales d'origine divine (1) et en imaginant une conception plus souple de cette contrainte sociale (2).

- (1) Les réactionnaires estiment que les rapports sociaux naturels imposent la nécessité des hiérarchies de races et de rangs, la justice des châtements et, enfin, leur conception, tournée vers le passé, consacre le retour à la société d'Ancien Régime. Ballanche explique, au contraire, que les institutions portent, en leur sein, un tout autre message divin, transmis par le Christianisme, et que ce message doit s'interpréter en termes de solidarité, d'égalité et de dignité de tous, des valeurs qui ne seront réalisées progressivement que dans l'avenir.
- (2) Par ailleurs, les réactionnaires présentent une variante forte de l'idée de contrainte sociale, l'individu, à travers ses seuls instincts, sentiments et croyances, étant totalement agi par les institutions naturelles. A cette conception, Ballanche en oppose une toute autre : « l'homme, c'est-à-dire l'intelligence, l'essence humaine » (32) écrit-il, et il poursuit, « une créature intelligente, par sa nature de créature intelligente, est une puissance libre et indépendante, une puissance dans l'ordre général » (94). Mais intelligence n'est pas exactement raison chez Ballanche qui est aussi un critique incessant du 18^e siècle, de Rousseau, Voltaire, Diderot – « la

⁷ *Ibid.*, p. 114 et p. 116.

⁸ Allan J. L. Busst, « Introduction » à P. S. Ballanche, *La vision d'Hébal*, Genève, Droz et Paris, Minard, 1969, p. 71-72.

⁹ Voir ici, Pierre Macherey, « Aux sources des rapports sociaux : Bonald, Saint-Simon, Guizot », *Genève*, octobre 1992 ; Frédéric Brahami, « Individu, pouvoir, société dans la pensée contre-révolutionnaire », in Blaise Bachofen (dir.), *Le libéralisme au miroir du droit*, Lyon, ENS-Éditions, 2008.

philosophie du 18^e siècle, écrit-il, est donc tout entière à renverser » (269)¹⁰. Il emprunte donc ici les arguments de la critique contre-révolutionnaire des Lumières, de l'autonomie et de la raison individuelle, bases du contrat social. Selon Ballanche, la liberté de l'homme est corrélée à son intelligence car cette dernière faculté, à laquelle participe aussi le sentiment, lui permet de reconnaître et de développer les valeurs naturelles (divines) présentes dans les institutions de son temps. Il tente donc la prise en compte simultanée de l'intelligence et du sentiment : « savoir et aimer, voilà tout l'homme. Il est donc appelé à développer à la fois, ou successivement par la société, son intelligence et son sentiment moral. Je crois même que le développement du sentiment moral ne peut être complet, ne peut approcher d'être complet, que par le plus grand développement possible de l'intelligence » (240) ; résumant son point de vue sur ce chapitre, Ballanche note :

« la société développe l'homme. L'homme perfectionne la société. Les perfectionnements de la société font ensuite les perfectionnements de l'homme. Chaîne non interrompue de causes primitives produisant des effets, qui, à leur tour, deviennent causes.

L'homme s'est toujours trouvé dans un milieu social. Par conséquent, toutes ses connaissances reposent sur des traditions, ou sur des enseignements contemporains.

Il a l'intelligence pour comprendre, et le sentiment moral pour choisir.

L'homme se perfectionne au moyen du milieu social où il se trouve placé » (257).

Comme le signale la citation précédente, l'ajustement entre hommes et institutions n'est toutefois ni automatique, ni instantané ; « ce qu'il y a de manifeste, note Ballanche, c'est le développement, l'évolution » (96). Empruntant à diverses sources, des mythes et poésies aux débats scientifiques en cours sur le transformisme¹¹, il propose alors une philosophie de l'histoire en termes de développement de l'humanité dans laquelle un germe se transforme progressivement dans le sens de l'épanouissement et de la croissance à travers des cycles caractéristiques de chutes et de relèvements. C'est l'idée de palingénésie sociale¹². Ce rythme caractéristique de l'histoire résulte, chez Ballanche de ses idées sur comportement et institution ou plus encore de sa vision des rapports entre les hommes et Dieu : « la liberté des êtres intelligents a été prévue dans les lois qui gouvernent l'univers. Dieu s'est imposé, s'il est permis de parler ainsi, le devoir de la respecter ; mais il s'est, en même temps, réservé la faculté de la réprimer, car elle aurait pu aller jusqu'à troubler l'harmonie du monde » (88). L'histoire ne se caractérise pas par une longue chute, ni par un progrès linéaire, mais par une succession d'épreuves surmontées par les sociétés humaines, épreuves qui les initient graduellement au sens même d'une évolution voulue par Dieu¹³. Ballanche évoquera donc « le dogme un et identique de la déchéance et de la réhabilitation » pour signifier la « durée des épreuves successives » (89), les « développements successifs » (213) nécessaires à l'initiation progressive des hommes. Cette conception place « la vie considérée comme une épreuve »¹⁴ au cœur d'une philosophie de l'histoire associant cycle et progrès : « l'éducation du genre humain est toujours dure, parce qu'elle contient toujours la double condition de l'expiation et du progrès acheté par l'effort, même par la douleur » (188).

¹⁰ Ballanche reproche par exemple à Montesquieu, Rousseau ou Voltaire d'avoir trop méconnu le fait que « l'homme n'a de développement possible que dans la société, et que la société est une œuvre religieuse » (126).

¹¹ Citer Canguilhem sur développement.

¹² « Tout est évolution et développement. Tout a le mouvement palingénésique », p. 37.

¹³ « La Providence de Dieu, qui n'a jamais cessé de veiller sur les destinées humaines, a voulu qu'elles fussent une suite d'initiations mystérieuses et pénibles, pour qu'elles fussent méritoires comme foi et comme labeur », p. 10.

¹⁴ Ballanche évoque « l'idée fondamentale de la perfectibilité successive de l'âme humaine, à la condition des épreuves », p. 82.

Quelle est la forme générique de cette épreuve par laquelle l'humanité progresse dans la voie des initiations successives ? Ballanche le précisera surtout après 1824 et la découverte de l'œuvre de Giambattista Vico : « pour qu'il y ait progrès, il faut qu'il y ait conflit », et conflit « du principe praticien contre le principe plébéien ». La *Scienza Nuova* de Vico transmet ici à la fois l'idée d'un développement en spirale, par *corsi i ricorsi*, celui du rôle moteur du plébéien, - et donc du facteur économique et social de l'histoire-, dans cette conquête et l'idée que « les questions sociales les plus importantes ne peuvent se décider que par les armes » (230). Et c'est également dans l'histoire romaine, dans la chronique des « séditions romaines », dans le « tableau de la lutte antique du plébéianisme et du patriarcat » (128) que Ballanche cherche sa « formule générale de l'histoire de tous les peuples ». C'est donc un ensemble de libertés arrachées successivement par le plébéien au praticien qui a rythmé l'histoire : « la parole, la liberté personnelle, la liberté civile forment dont différents degrés de l'évolution plébéienne » (152). Mais ce qui est fondamental encore dans cette vision du conflit que Ballanche emprunte à Vico, c'est l'idée que le conflit politique et social entre le praticien et le plébéien constitue, par ses propriétés naturelles ou providentielles propres, un conflit fécond¹⁵. Anticipant les luttes des années 1830-1848, Ballanche prévient alors de la « nécessité de faire entrer le peuple dans la participation au pouvoir » (158) et ajoute même un degré supplémentaire à l'émancipation, « la participation du peuple au pouvoir ne suffit encore pas, dans l'état actuel des idées et des opinions. Il faut que la société sorte du peuple même. La société, une fois instituée, marche vers l'indépendante : c'est à elle, un jour, à produire le pouvoir qui doit la régir » (160). Le plébéianisme réalisé est donc « l'humanité se faisant elle-même », un état politique et social aboutissant par la généralisation de l'intelligence (et du sentiment moral qui l'accompagne) à tous « à la pleine émancipation de l'homme » (114). [ici un mot sur l'éducation et sur la peine de mort]. Or, cet objectif qui constitue la vraie mesure du progrès – le fait que « tous les hommes parviennent à la dignité humaine » (p. 252) -, est simplement celui revendiqué de tous temps par « l'égalité chrétienne ». Dès lors, comme le conclut Ballanche, « le Christianisme est la religion éminemment plébéienne, la vraie religion de l'humanité » (116).

L'œuvre de Ballanche connut une très large réception dans la France révolutionnaire du tournant des années 1830. Sa vision palingénésique influença la jeune école de *L'Avenir* où Montalembert, Lamennais, Lacordaire et de Caux défendaient « Dieu et la liberté », elle marqua les écrivains de son temps, Chateaubriand ou Saint-Beuve, plus tard Victor Hugo, et toute une floraison de jeunes poètes, mais surtout inspira les premiers développements du saint-simonisme (et un peu plus tard des fouriéristes du *Phalanstère*). Les *Essais* (1827) furent lus par les saint-simoniens alors que se discutaient les séances de *L'Exposition*, et Enfantin avouait à Ballanche l'influence de « l'idée régénératrice de la Palingénésie »¹⁶. Parmi les jeunes saint-simoniens l'influence sans doute la plus nette concerna Philippe Buchez qui, publiant en 1833 son ouvrage *Introduction à la science de l'histoire ou Science du développement de l'humanité* le sous-titra, *Suite de Ballanche*.

¹⁵ Ce que précise A. Busst dans les termes suivants : « Toujours le plébéien préférerait l'émancipation immédiate à l'initiation graduelle, tandis que le patricien désire ralentir l'initiation et prolonger l'emprisonnement. Dans cette théorie du conflit des classes, Ballanche suit d'assez près la *Scienza Nuova* de Vico ; mais à la conception vichéenne de la lutte engagée par les plébéiens pour obtenir des droits civils et religieux, Ballanche ajoute la notion d'initiation. La Providence surveille ce conflit entre la Volonté et le Destin et assure le fonctionnement harmonieux des deux principes. Quoique la Providence ne s'identifie ni l'un, ni l'autre des deux principes, elle peut prendre partie tour à tour et pour l'un et pour l'autre ; car si l'un des deux principes commence à dominer l'autre de telle sorte que le mouvement initiateur s'arrête, alors Dieu doit intervenir en faveur du principe affaibli pour rétablir l'équilibre », A. Busst, introduction à Ballanche, *La Vision d'Hébal*, ouv. cit., p. 26.

¹⁶ Lettre d'Enfantin à Ballanche, reproduite dans Saint-Simon et Enfantin, *Œuvres de Saint-Simon et Enfantin*, vol. 13.

PHILIPPE BUCHEZ

Buchez est habituellement présenté comme un auteur qui, un court moment converti au programme saint-simonien, allait devenir par la suite l'un des pionniers du catholicisme social en France (Cuvillier 1948, Duroselle 1951, Isambert 1966 et 1967). Toutefois, jusqu'à 1833 et à la publication de son *Introduction à la science de l'histoire*, Buchez se revendiquait surtout comme l'héritier fidèle (à la différence d'Enfantin ou Chevalier) de Saint-Simon et de son *Nouveau christianisme*. De Saint-Simon, mais aussi de ses études scientifiques qui l'avaient mené au Muséum d'histoire naturelle s'instruire des enseignements transformistes d'Henri de Blainville puis à la faculté de médecine (il soutient son doctorat en 1825), il avait retenu d'abord le projet d'élaborer une « physiologie sociale » (et non une physique comme le fantasmaient les ingénieurs saint-simoniens). Il avait surtout retenu les derniers accents inquiets de Saint-Simon en faveur du sort de la classe la plus défavorisée et la plus pauvre au sein du nouveau monde de l'industrie et de la science, et donc la nécessité de forger une morale pour les temps nouveaux. Là encore la lecture de Saint-Simon venait conforter et approfondir chez Buchez un itinéraire politique singulier qui, de la direction du carbonarisme français à la lecture de la *Conspiration pour l'égalité dite de Babeuf* de Philippe Buonarrotti, l'avait converti au républicanisme et à son versant social. Mais l'influence de Ballanche sur Buchez et sur certains de ses plus proches collaborateurs était également très nette et a été soulignée par de nombreux commentateurs. Certaines des intuitions de Ballanche, - l'association entre christianisme et progrès et l'idée d'une évolution économique qui ne soit pas aveugle mais au contraire orientée par des valeurs, le développement par l'alternance de phases contraires, le conflit social et sa gestion comme moteur des changements, l'accent porté sur la capacité de chaque individu et de chaque groupe sociaux dans la mise en pratique du changement à différentes échelles - allaient être transférées par Buchez du domaine de la philosophie de l'histoire vers celui de l'économie politique. En rupture, dès 1829, avec l'école saint-simonienne orthodoxe, dont il devinait déjà certaines dérives, Buchez recrutait et fondait peu après sa propre Ecole et lançait son journal, *L'Européen*. Au lendemain de la Révolution de Juillet, entre la fin 1831 et le milieu 1832 Buchez y publiait donc une série de quelques 35 articles intitulés « économie politique ».

Buchez présentait un constat très sombre sur la société de son temps et mobilisait pour cela la notion de crise. Accaparé par le projet de développer une physiologie sociale, il évoquait la « crise sociale », la « crise européenne » et la situation de « mort morale » que subissait la plus large part de la population des travailleurs. Les « crises périodiques » constituaient l'un des symptômes d'un état présent caractérisé par l'absence d'organisation. L'une des grandes originalités de Buchez par rapport aux saint-simoniens était alors de dévaluer l'idée de consensus et d'éviter ainsi certaines chausse-trappes de la métaphore organiciste. Le conflit était toujours potentiellement présent dans les nouvelles transactions économiques et sociales. Il constituait l'une des propriétés majeures de ces transactions et il était vain de rêver à une harmonie spontanée ou à une solution miraculeuse au problème social. Toutefois, l'économie n'était pas la guerre, et ces nouveaux conflits qui se développaient continûment dans la sphère de la production et des échanges pouvaient et devaient être régulés. Il était possible, selon Buchez de contenir les inégalités de richesses et de pouvoir et de limiter leurs conséquences morales : la domination civile, politique et sociale et « l'exploitation de l'homme par l'homme ». Il fallait pour cela favoriser l'équilibrage des pouvoirs dans la société économique et politique. Il fallait créer à tous les niveaux de l'organisme social des contre-pouvoirs, doter les individus et les groupes potentiellement dominés des connaissances, des institutions et des règles leur permettant

d'équilibrer, de contrôler, les transactions. Naturellement, diagnostiquait Buchez, la situation de la France des années 1830 qui voyait s'affirmer la doxa orléaniste constituait l'exact opposée d'une véritable organisation sociale. Le régime de concurrence, la monopolisation et la concentration de la propriété et des richesses dans les mains des notables, le développement du salariat conduisaient à une situation de crise aiguë : « Aujourd'hui, la société est, sous le rapport des intérêts matériels, partagée en deux classes qu'il faut examiner séparément... de ces deux classes, l'une est en possession de tous les instruments de travail, terres, usines, maisons, capitaux ; l'autre n'a rien ; elle travaille pour la première » (1833 : 9). La domination économique constituait, en outre, le support de la domination politique : « les sociétés constituées par les chartes sont basées d'une manière indirecte, mais cependant positive, sur l'hérédité, ou en d'autres termes, sur la propriété héréditaire des titres et des conditions » (10). Fondée sur la propriété héréditaire et sur la prétendue liberté des transactions, la société présente avait donc placé le conflit non-régulé au cœur de son fonctionnement, ce qui expliquait la situation de crise généralisée que vivait la société des années 1830.

Cette maladie générale du corps social constituait toutefois une anormalité. La norme, c'était la santé et le développement. Comme pour tous les auteurs de sa génération, Buchez développait une théorie du progrès « normal » qu'il allait rapidement associer à des considérations religieuses, le progrès réalisant les annonces du christianisme originel en établissant graduellement un règne social de paix et de justice par l'égalité et par l'association. Peu après dans les volumes successifs de son *Histoire parlementaire de la révolution française* (publiés en collaboration avec Roux-Lavergne) il allait répéter l'idée que 1789 et surtout 1793 ne faisaient que réaliser dans les domaines civils et politiques les promesses du christianisme : « La Révolution est la conséquence dernière et la plus avancée de la civilisation moderne, et la civilisation moderne est sortie tout entière de l'Évangile »¹⁷. Toutefois, là encore, Buchez innovait en concevant le progrès comme résultant de l'alternance de périodes critiques et de périodes organiques. Comme chez Ballanche, l'erreur était la condition du progrès. De tous les anciens saint-simoniens, il était celui qui insistait le plus sur ce principe d'alternance des époques. Comme le souligne alors très justement François Isambert, chez Buchez, « au principe tendanciel du progrès, qu'aucun des novateurs ne songeait alors à mettre en doute, vient en effet se combiner le système qui lui est apparemment opposé, celui des cycles. Sans remonter à Platon, c'est à Vico que Buchez en fut sans doute redevable, et à Ballanche. Celui-ci tentait, en effet, dans sa Palingénésie sociale, une synthèse de l'idée du progrès et de celle du retour cyclique » (Isambert, 142). Le système économique présent basé sur « le principe désorganisateur », « le principe de la libre concurrence qui occasionne les crises », était caractéristique d'une période critique que l'application d'un nouveau système d'idées et de principes en accord avec l'idée générale de progrès, devait permettre de dépasser. Ce système d'idées devait s'affirmer dans le domaine désormais central de l'économie politique et permettre de traiter les deux pathologies nouvelles et liées, l'inégalité et la domination. Comme nombre de ses collègues réformistes, Buchez stigmatisait l'économie politique anglaise (et ses émules français) dont il dénonçait la volonté de séparer l'économie de la morale et de la politique et de se focaliser sur la seule croissance des richesses : science paradoxale et aberrante, jugeait Buchez, car, d'une part, aveugle à l'encastrement des transactions économiques dans un milieu institutionnel notamment caractérisé par la propriété individuelle et héréditaire, d'autre part, insensible au fait qu'au lieu de produire du bonheur, elle conduit à la multiplication des pauvres et des dominés. Il lui opposait une tradition française qui, au 18^e siècle et jusqu'à 1793 avec Turgot, Necker, Condorcet, considérait que l'économiste devait proposer une « théorie de la conservation » de l'individu et de la Nation, c'est-à-dire,

¹⁷ Histoire parlementaire de la Révolution, t.1, préface, p. 1.

déterminer « les institutions les plus propres à améliorer la position *sociale*, et la condition *morale* et *intellectuelle* de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ». L'économie politique devait donc intégrer les contraintes d'efficacité mais également et surtout d'équité, travailler au développement d'une richesse humaine, et pour cela faire disparaître la pauvreté, réduire domination et exploitation, et contrôler les inégalités. Cet objectif se développait en statique, la « conservation », mais également et plus fondamentalement en dynamique et Buchez mentionnait la nécessité d'une « théorie de la génération » réfléchissant au développement dans le temps d'une société saine et juste¹⁸.

Loin de toute utopie, les nouveaux « ingénieurs sociaux » devaient alors s'appuyer sur cette science éminemment morale et politique et solliciter les nouvelles observations et statistiques fournies par hygiénistes et enquêteurs sociaux pour accélérer la transition vers un monde d'associés, un monde organisé. Si l'enjeu était avant tout d'organiser une économie plus efficace mais aussi et surtout de contrôler les inégalités de pouvoir entre les acteurs et d'éviter que certains acteurs soient dominés, l'un des éléments de la solution devait venir du système politique. Songeant aux avancées de 1789-1793, attentif aux mots d'ordre républicains du début des années 1830, Buchez anticipait une « époque où les Français [réaliseront] le principe de la souveraineté populaire par une organisation politique fondée sur les intérêts des masses » (1832 (16), p. 247). L'Etat républicain constitue pourtant une réponse insuffisante à deux niveaux. Premièrement parce que l'établissement d'un tel régime n'est envisageable que dans le futur et qu'il faut agir au présent ; deuxièmement, car la source principale de domination, dans le système moderne, étant économique, on ne peut entièrement se reposer sur les panacées politiques classiques (l'Etat et la souveraineté populaire). Il faut donc inventer des solutions dès à présent pour que l'économie soit plus efficace et plus équitable (réduire les risques de domination et dépendance), les deux aspects étant chez Buchez étroitement liés. Il présente alors plusieurs solutions. L'Etat, dans sa constitution politique présente (on est alors en régime de Monarchie Constitutionnelle)¹⁹, peut jouer un rôle important en modifiant sa fiscalité pour la rendre plus juste et en ayant la volonté de mobiliser les capitaux aujourd'hui stériles. L'Etat peut-il être un acteur économique à part entière ? Pour Buchez, la réponse est nuancée. L'Etat peut, grâce à ses ressources fiscales entamer un programme de grands travaux, investir dans les routes, l'agriculture, et, chapitre important chez Buchez, dans l'éducation. Toutefois, l'Etat doit surtout favoriser un transfert des ressources (ponctionnées aux oisifs et autres parasites) à une « caisse générale du crédit public » (CGCP). A ce point, Buchez rejoint en partie ses anciens collègues saint-simoniens, qui avec Enfantin, Chevalier ou Péreire faisaient des « banquiers (les) chefs de l'armée pacifique des travailleurs » et considéraient le crédit comme le moyen de ponctionner les oisifs et de transmettre les capitaux aux industriels. Dans cette perspective, ces saint-simoniens proposaient la création d'une Banque commanditaire de l'industrie (BCI), une organisation financière hiérarchisée. Comme la BCI des saint-simoniens orthodoxes, la CGCP de Buchez doit favoriser une utilisation rationnelle du crédit, « pivot... de tout le mécanisme de la production » (1832 (8), p. 275) : il faut que les ressources et capitaux soient distribués en fonction des capacités et usages productifs. Mais la CGCP est pensée sur un modèle organisationnel bien différent de la BCI qui, chez Enfantin, Chevalier ou Péreire, verticalisée, reposait sur l'expertise d'incontestables « capacités » et commandait, par le haut, tout l'atelier social. Pour Buchez, pour être efficace, la CGCP doit d'abord être

¹⁸ « La science de la conservation et de l'amélioration sociale de la majorité ; des sciences morales la plus belle et la plus grande, puisqu'elle les comprend toutes. Ainsi définie, elle embrassait et les grandes questions qui s'attachent à la meilleure forme de gouvernement, et les institutions les plus larges, et les projets de loi les plus utiles. Alors, et les meilleurs système d'éducation, et les partages les plus avantageux, soit des matières premières, des instruments de travail, ou des produits acquis, étaient de son ressort ».

¹⁹ Signaler ici les innovations politiques chez Buchez, cf Lauricella.

équitable et ne pas devenir elle-même une nouvelle source de pouvoir et de domination. Il lui faut donc des « garanties d'indépendance » face au pouvoir politique central et il lui faut aussi, en interne, mettre en place une gouvernance fondée sur la décentralisation et le système d'assemblées. Comme le résume Buchez, « le crédit d'un tel établissement reposerait tout entier sur le système d'administration et de surveillance qui présiderait à ses opérations, ainsi que sur sa complète indépendance à l'égard du gouvernement » (1832 (15), p. 231). La même logique liant efficacité économique et contrôle des pouvoirs anime les propositions mieux connues de Buchez sur le chapitre de la production. Il distingue deux populations de travailleurs, les artisans et les ouvriers de manufacture, et propose respectivement à ces deux populations les solutions de « l'association » et de « l'organisation ». Pour les artisans, il s'agit de les mettre en capacité de fonder des coopératives de production qui, par prolifération et composition, à terme, formeront un réseau coordonné susceptible, d'une part, d'entrer victorieusement en compétition avec le système de la concurrence et du salariat, et, d'autre part, d'être le pendant, sur le plan productif, de ce qui doit être la CGCP sur le plan de la distribution et du financement. Ce réseau de coopératives permettra un gain en termes d'efficacité (information, innovation, coordination). Mais, là encore, il faudra s'assurer que cette organisation ne puisse pas devenir une source de nouvelles dominations : il faut éviter, dans l'association, de reproduire les travers du système des corporations, ou de générer une forme hybride de salariat. Comme le résume par contraste Buchez, « dans nos association nous avons spécialement pour but d'affranchir le travail du privilège et les ouvriers de la dépendance des maîtres, en telle sorte que, dans un temps donné, une entreprise d'industrie n'exigerait plus le concours de deux classes d'hommes différentes, des entrepreneurs qui possèdent les instruments de travail, et des salariés qui exécutent l'ouvrage » (1832 (29))²⁰. Pour les ouvriers de manufacture, le rachat du capital étant impossible pour des raisons de taille et de complexité, Buchez propose une intervention de l'État, créant des grandes manufactures. Mais, là encore, l'exigence d'efficacité étant rappelée, le souci d'éliminer tout risque de domination et arbitraire (même étatique) transparait immédiatement dans l'organisation que prévoit Buchez et qui repose principalement sur les négociations entre les partis, le gouvernement intervenant lorsque la conciliation est en échec²¹.

Buchez présentait donc une vision économique originale attentive à équilibrer à toutes les échelles du corps social, pouvoirs et contre-pouvoirs sur les terrains financiers et industriels. Il fallait réaliser à différentes échelles une équilibration dans forces en présence dans l'industrie, dans la finance, et entre l'industrie et la finance. Cette vision combinait plusieurs éléments : (1) L'idée de ne pas laisser l'évolution sociale aux hasards de providentielles forces naturelles mais, au contraire, de s'efforcer de soumettre le développement à certaines valeurs morales (mais donc aussi en aval, politiques). Ces valeurs étaient héritées notamment du christianisme. Or, sur ce chapitre, Buchez était très clair, évoquant dans *L'Européen*, « l'idée égalitaire du christianisme » (n°21, avril 1832), ou expliquant encore que le christianisme était « la philosophie de l'égalité » (n°43, sept. 1832). Par ailleurs, cette évolution relevait bel et bien de la responsabilité collective des hommes, comme le signalait le fait que l'erreur en était une composante essentielle, presque régulière, l'adaptation des individus et des sociétés à ces erreurs expliquant le caractère

²⁰ Deux articles du règlement du « travail par l'association » correspondent directement à ce souci de contrôle du pouvoir. L'article 4 qui prévoit que le capital social est inaliénable et l'article 5 qui interdit qu'un travailleur de l'association demeure un simple salarié plus d'une année.

²¹ « Il s'agirait d'instituer dans chaque département, ou dans diverses divisions territoriales choisies à cet effet, des syndicats, ou des conseils de prud'hommes, présidés par un commissaire du gouvernement, qu'on pourrait nommer à juste titre, curateur du peuple... Les syndicats composés en partie de contremaîtres, élus par leurs pairs, et en partie de délégués des fabricants, arrêteraient le taux des salaires ; dans le cas de contestation, des arbitres seraient appelés à décider » (1831 (3), p. 38-39).

rythmé du progrès (2) L'idée du caractère inextinguible du conflit et du dissensus dans les nouvelles transactions « industrielles » (financières et productives), et conséquemment, la nécessité d'établir un ensemble de contrôles institutionnels sur ces conflits qui, non-régulés conduisent à inégalités et domination ; cette idée de contrôle institutionnel était exprimée par la notion générale d'organisation ainsi que par les différentes compositions de la notion d'association (coopératives, caisses, etc) (3) L'idée renouvelée et élargie de capacité, apanage de tous les hommes et dont l'épanouissement dépendait de l'obtention pour tous de garanties en matière de travail, de santé, d'éducation. Cette idée récusait la vision strictement capacitaire des saint-simoniens orthodoxes et, par là-même leur conception très hiérarchisée du grand atelier social (mais elle visait également un certain élitisme républicain) ; par contraste, Buchez insistait sur la possibilité et la fécondité des expérimentations sociales à des échelles intermédiaire et, plus largement, à l'importance de la participation des acteurs.

AUGUSTE OTT

En rupture avec les Pères Bazard et Enfantin, Buchez quitta l'Eglise saint-simonienne en 1829 entraînant à sa suite une jeune école où se côtoyaient, Roux-Lavergne, Boulland (dont *L'Essai d'histoire universelle* (1836) constituait un long hommage à Ballanche), Bois-le-Comte, Cerise et quelques autres. Le groupe s'étoffa graduellement et en 1834 fut rejoint par Auguste Ott²² qui devint finalement le premier lieutenant de Buchez et influença un peu plus tard le groupe du journal ouvrier *L'Atelier* que dirigeait Anthime Corbon à partir du début des années 1840. Ott prolongea l'œuvre de Buchez dans le domaine de la philosophie de l'histoire, ce qui l'amena à être en France l'un des premiers commentateurs critiques systématique de Hegel (*Hegel et la philosophie allemande* 1844), dans le domaine de l'histoire, il édita la seconde édition des volumes de *L'histoire parlementaire de la révolution française* de Buchez et Roux-Lavergne, et enfin dans le domaine de la politique et de l'économie politique il rédigea un *Dictionnaire des sciences politiques et sociales* en 3 volumes (1845 puis 1855-1856). En 1847-1848 il dirigea la *Revue Nationale* qui reprenait le projet de *L'Européen*. Dans sa brochure *Des associations d'ouvriers* (1838), il fut surtout le premier des bucheziens à reprendre et à systématiser l'idée des coopératives de production. Résumant le profil de ce buchézien, Isambert notait opportunément « esprit réaliste, il va infléchir le buchézisme dans le sens d'une plus grande rationalité, tant sur le plan philosophique que sur le plan économique qui est plus proprement sa spécialité » (60) alors que Jean-Baptiste Duroselle soulignait que « l'originalité de Ott consiste en ce qu'il généralise la pensée économique de Buchez » (370). Au lendemain de 1848, alors qu'un autre buchézien Henri Feugueray publiait un ouvrage important, *L'Association ouvrière, industrielle et agricole* (1851), Ott se signalait par la publication de son *Traité d'économie sociale, ou L'Economie politique coordonnée au point de vue du progrès*. L'ouvrage revendiquait presque page à page l'héritage de Buchez mais on y trouvait également, à travers même cet héritage direct, la trace des anciennes intuitions de Ballanche dont Ott lui-même avait écrit qu'il devait « être considéré comme un des représentants de cette école historique française dont les travaux ont abouti à établir les lois positives du mouvement de l'humanité et à faire de l'histoire une science rigoureuse qui, en expliquant le passé, permet de prévoir l'avenir »²³.

²² Sur Ott, la littérature secondaire est très maigre ; voir Claire Timmermans, « Ott Auguste », in JM. Mayeur et YM. Hilaire (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, Paris, Beauchesne, 1987, p. 508. On trouve plusieurs précisions sur Ott dans les ouvrages déjà cités de J. B. Duroselle et de F. Isambert. Les études les plus récentes sont celles de Claudia Giurintano, « Il modelo di associazione operaia in Auguste Ott », *Rassegna Siciliana di Storia e Cultura*, n°1, aout 1997, pp. 43-59, et *L'Idée di Democrazia in Auguste Ott*, Torino, Giapichelli, 2003.

²³ Auguste Ott, *Dictionnaire des sciences politiques*, p. 592.

Dans son *Traité d'économie sociale*, Ott expliquait que l'économie qui pouvait désormais s'appuyer sur une longue tradition de recherches ne pouvait se contenter du statut de science positive se bornant à entériner l'organisation sociale existante ; elle devait au contraire être une science rectrice, morale et politique, en dialogue avec l'histoire et la philosophie, accaparée par la question de la « réforme sociale ». L'économie, expliquait-il est la science de « l'action pratique » (8), du « travail » (13) et même de la « motricité », entendu au sens général de la transformation dynamique, collective et contrôlée du milieu : une vision élargie de l'administration du globe. Le changement social, le développement de la société, devaient être orientés par « un principe suprême, le principe du progrès social, c'est-à-dire de la réalisation de la justice dans les relations économiques, de l'affranchissement des classes laborieuses et de l'amélioration de leur condition physique et morale » (IX). L'établissement d'un équilibre des pouvoirs économiques et le contrôle strict des phénomènes de domination constituaient donc les cibles prioritaires de l'économie et définissaient sa mission. On retrouvait donc chez Ott l'engagement intellectuel d'un Buchez, signalant la nécessité d'étendre les valeurs libérales, égalitaires, fraternelles du Christianisme puis de la Révolution française et de la République des champs des droits civils et politiques à celui de l'économique et du social. L'économie avait pour mission à la fois d'avancer des propositions sur l'organisation sociale en termes d'efficacité et de rendement, de biens et de services premiers (condition de la « conservation la plus parfaite de la société et de l'individu par le travail » (17)), mais aussi en termes d'organisation morale, en termes de buts ou de valeurs. Et ces valeurs morales devaient être premières, « ce qu'il faut chercher d'abord, c'est l'organisation du travail la plus conforme à la morale ; la question de la production plus ou moins abondante ne doit venir qu'en second » (18). Or ces valeurs, expliquait Ott, étaient celles de l'Évangile, dont la Révolution française avait permis les avancées et les applications les plus récentes en termes de liberté, d'égalité et de fraternité. Une étape nouvelle méritait donc être franchie et « le but essentiel posé à l'économie politique est donc d'introduire la liberté, l'égalité et la fraternité dans l'organisation du travail » (19)²⁴.

Le but du progrès étant identifié, il fallait toutefois se pencher sur la question de ses réalisations effectives au présent, et pour cela il était indispensable de se tourner vers l'histoire, la science de l'histoire, qui permettait de repérer les rythmes propres du développement et ainsi de faire des prévisions pour le futur. L'économie et ses phénomènes particuliers, travail, instrument et division du travail, répartition des dotations et des rétributions, etc... balisait un domaine où existaient des « lois naturelles » mais où se manifestait surtout la puissance volitive des individus et des sociétés : « la science économique, écrit Ott, n'a pas seulement à constater des *lois* et des *faits* ; elle a surtout à résoudre des *problèmes* » (37). Comme Ballanche, comme Buchez, Ott mettait en avant les capacités des hommes : « l'intelligence et le libre-arbitre sont des propriétés distinctives de l'homme » (123). Mais ce pouvoir de l'homme était encadré par la loi du progrès et le propre de l'homme était d'abord de tâtonner, se tromper, expier et reprendre sa tâche (« l'homme a dans sa liberté la faculté de faire le mal » (32)). Le progrès expliquait donc Ott, n'a donc rien de linéaire, « c'est cette réalisation *successive* du bien » (27), un bien, un but, « qui émane d'une loi religieuse... une loi supérieure à l'humanité suppose un

²⁴ Selon Ott cette définition de l'objet de l'économie politique a été établie par une lignée de penseurs remontant à Saint-Simon et culminant au présent dans l'œuvre de Buchez. Buchez a, en effet, démontré la nécessité d'une « détermination rigoureuse des lois de l'histoire », la découverte de ces lois, de leur sens et de leur direction, étant la condition d'une bonne organisation et prévision économique ; il a localisé les plus structurantes de ces lois sur le terrain économique et social ; et il a enfin souligné que « la civilisation chrétienne, ayant eu ses périodes de foi et de science, entre dans la période pratique, et que les principes de liberté et d'égalité de la morale chrétienne doivent enfin être réalisés dans l'ordre économique » (XV).

législateur supérieur à l'humanité. L'existence de la loi morale suppose l'existence de Dieu » (29)²⁵. L'action sociale conduisant à la réforme devait donc mobiliser l'intelligence humaine, mais une intelligence complétée par les sentiments moraux de la communauté et de la solidarité.

La première tâche de l'économie politique était alors de réfléchir à la valeur d'usage, en ne la faisant pas dépendre de la loi gravitationnelle de l'offre et de la demande, mais en s'interrogeant sur « ce que la société doit produire » (43). Comme le soulignait Ott, « la véritable question est donc de savoir si l'on peut déterminer scientifiquement *ce qui est réellement utile à la société* » (49) et selon lui la réponse était clairement positive. S'interrogeant sur les critères d'une utilité sociale largement entendue et sériant l'indispensable, l'utile et le luxe, il suggérait qu'elle renvoyait d'une part, à un ensemble de biens et de services premiers pour tous les individus, d'autre part à un ensemble plus large d'institutions et de règlements politiques, sociaux, culturels : « Une société où la sécurité publique s'amoinerait, où la justice serait plus mal rendue qu'elle ne l'était auparavant, où les forces militaires et l'influence politique seraient en déclin, où les travaux publics dépériraient, où l'instruction publique, le développement moral, littéraire, scientifique, artistique baisseraient, une telle société manquerait de l'indispensable et serait sur la pente de la décadence » (52-53). Or, c'était bien au déclin que conduisait l'application des directives de l'économie politique classique dans la lignée de Jean-Baptiste Say, estimant notamment que l'utilité était dictée par les mouvements naturels de la demande individuelle, par les fluctuations providentielles du commerce, une orientation qui, selon Ott, conduisait au contraire « au désordre le plus absolu, au hasard le plus aveugle » (46). Au présent, et Ott songeait ici surtout à une France dirigée depuis 1830 par des notabilités orléanistes qui, un temps bousculés par la révolution avaient, après juin 1848, lentement repris le contrôle des affaires publiques et privées, les règles idéales de l'utilité générale étaient bafouées à plusieurs niveaux. Les différentes utilités n'étant pas distribuées « à *tout* dans une juste proportion » la demande n'exprimait par les besoins réels de la population laborieuse ; en outre, cette demande procédant d'une distribution inégalitaire des biens et des services conduisait à une orientation erratique de la production et au final, demande et offre ne coïncidaient pas. Mais surtout, une nouvelle fois, l'analyse montrait que cette société libérale produisait non pas des richesses pour le plus grand nombre mais un ensemble inédit de nouvelles formes de dominations économiques, mais aussi politiques, culturelles, morales, sociales que résumait le fait suivant : « les possesseurs du capital peuvent faire la loi à ceux qui en sont privés » (240). Ott pouvait donc juger que la société présente fondée sur le libre commerce n'assurait pas une utilité sociale normale à ses populations laborieuses pour deux grandes raisons, d'une part l'inégalité des fortunes, d'autre part, une absence générale de prévision ou de coordination des activités résultant du diktat des lois libérales de la demande. L'économie sociale devait donc affronter deux grands problèmes :

« Le premier, de détruire l'inégalité qui existe dans l'ordre économique ; car l'inégalité étant détruite, la demande sera égale au besoin réel.

Le second, d'établir la prévision et l'ordre dans la production, c'est-à-dire de proportionner la production à la demande.

Ces deux problèmes sont l'alpha et l'oméga de l'économie sociale, ils la contiennent toute entière » (90).

Selon Ott, deux orientations doctrinales avaient prétendu pouvoir résoudre ce problème : d'une part, les saint-simoniens dont le système hiérarchique, centralisateur et

²⁵ Ott résume : 1°, « la condition de durée et de succession (...) est un caractère essentiel du progrès » ; 2° « une fois que l'humanité a accepté ce but, elle est obligée fatalement de le réaliser dans ses principales parties » (34).

capacitaire constituait une renaissance de l'orientation corporatiste et qui, de ce fait produisait l'ordre et un certain état de cohésion sociale mais au détriment de la liberté ; d'autre part les économistes libéraux français et anglais, partisan de la concurrence illimitée et de la « gravitation naturelle des forces sociales », qui promouvaient la liberté, mais au prix du désordre et de la dispersion sociale (182). Trois ans après 1848, ce clivage permettait en outre à Ott d'épingler les communistes (qui avaient perpétué l'erreur saint-simonienne) et Proudhon (dont le libetarisme constituait un avatar de l'erreur économiste). Ces deux orientations extrêmes échouaient donc à solutionner le problème et la nouvelle école buchézienne proposait de frayer une voie intermédiaire en prévoyant le maintien de la concurrence et du marché, mais étroitement maillés et contrôlés par un réseau d'associations à toutes les échelles du corps social (c'est une idée liée à 1848, transformation lente et successive) et appuyé par une intervention ciblée de l'Etat. Le problème, comme le précisait Ott était de « concilier l'ordre avec la liberté, proportionner la production à la demande, tout en laissant exister la concurrence » et dès lors de déterminer « ce qu'il faut ajouter aux institutions actuelles, afin de rendre la liberté égale pour tous, de la contenir dans ses justes limites et de proportionner la production à la demande » (187)²⁶.

Ott, comme Buchez, allait donc localiser la solution en priorité dans la prolifération des associations, leur contagion à l'ensemble du corps social. Les deux problèmes de l'économie sociale (inégalité et absence de prévision) devaient d'abord et avant toute autre mesure trouver leur solution dans une modification des règles de distribution des instruments de travail. Comme tous les réformistes, Ott insistait sur le défaut majeur que constitue l'état actuel de la propriété : « La dernière cause d'inégalité entre les hommes se trouve dans l'inégale répartition des propriétés, dans la division des hommes en deux classes, les uns qui possèdent le capital, les autres qui en sont privés. C'est de cette inégalité que naissent toutes les autres » (210). Composantes majeures du droit actuel de propriété, l'hérédité et le droit de prêter ou louer à titre onéreux étaient à l'origine des fléaux économiques et sociaux modernes déjà mentionnés : les travailleurs étaient dominés, obligés de subir le pouvoir des propriétaires ; la responsabilité des instruments de travail était abandonnée aux hasards de l'hérédité ; la distribution des revenus étaient extrêmement inégalitaire ; cette structure de la répartition conduisait à impulser la production dans de mauvaises directions (notamment les biens de luxe), déclenchant de graves crises périodiques²⁷, et les besoins réels premiers de la plus large partie de la population (l'indispensable) n'étaient pas satisfaits. Ott dénonçait donc un système caractérisé par la propriété individuelle et l'absence de régulation et de prévision. A ce système il opposait donc un régime caractérisé à la fois par la prolifération des associations et complété par plusieurs institutions originales de régulation, notamment du crédit. L'association était « le dernier terme et (...) l'expression définitive de tous les progrès économiques ». Ott précisait qu'il s'agissait là de la conception mise au clair par Buchez en 1831 (avec notamment l'indivisibilité du capital), que lui-même avait repris dans sa brochure de 1838, que l'*Atelier* avait encore défendu et tenté de mettre en pratique, et que reprenait enfin l'ouvrage récent d'Henri Feugueray (1851). Il était donc question d'une « forme particulière de l'association ouvrière, forme qui doit avoir pour résultat de substituer l'épargne collective à l'épargne individuelle et de constituer une propriété collective »²⁸. Il

²⁶ « Si donc l'organisation actuelle de l'échange donne lieu à des injustices, il faut réformer cette organisation, mais sans détruire l'échange même ; il faut transformer le mécanisme, il ne faut pas le supprimer » (378).

²⁷ Nous ne traitons pas ce problème de la « distribution générale des produits » chez Ott, sa théorie des crises périodiques et sa discussion de la loi des débouchés. Sur ce point, D. Besomi et G. Collachi, « Auguste Ott on Commercial Crises and Distributive Justice : An Realy Input-Output Scheme », *Review of Political Economy*, vol. 22 (1), 2010, p. 75-96.

²⁸ De nombreuses nuances agitaient le camp des réformistes, républicains et socialistes, au tournant 1848. Ott, positionnait la doctrine buchézienne, en la situant à distance des orientations communistes et

s'agissait donc bien de faire proliférer les associations particulières et Ott précisait encore, « nous considérons, comme une des conditions vitales des associations, leur indépendance et leur multiplicité » (133). Cet essor des associations résolvait en grande partie les problèmes de l'économie sociale²⁹. Mais cet essor devait également être complété par des interventions et des institutions publiques gérées par l'Etat. Ott mentionnait une nécessaire organisation du crédit, la modification des lois sur les successions, la fixation d'un minimum des salaires et l'établissement d'un plafond pour les rentes ; pour régulariser la production, favoriser une prévision de l'activité, s'extirper des désordres de l'économie marchande, il mettait en avant la constitution d'une « institution générale de prévoyance » inspirée des propositions de Buchez en 1831³⁰, la généralisation des conseils des prud'hommes, l'organisation de l'instruction professionnelle, le contrôle des transactions par l'encadrement de certains prix et par la répression des fraudes.

La lignée théorique et doctrinale buchezienne se perd graduellement dans les années 1850. L'impuissance de Buchez, président de l'Assemblée constituante (Corbon, principal rédacteur de *L'Atelier* était alors le vice-président) face à l'envahissement populaire du 15 mai 1848 symbolise en partie l'échec de cette tradition (mais aussi, bien au delà, de celles des « vieilles barbes de 1848 »). Avec l'œuvre de Ott, on peut noter toutefois une évolution qui a couru de la fin des années 1820 au tournant 1850. Le *Traité d'économie sociale* montre comment cette doctrine a tenté de se positionner dans les débats du début des années 1840 puis surtout après 1848, critiquant bien sûr la radicalisation de l'école libérale dont Bastiat allait alors devenir le principal pamphlétaire ; mais se distinguant aussi des écoles communistes et collectivistes, de l'œuvre de Proudhon, et même des orientations de Louis Blanc pour proposer au final un associationnisme se revendiquant intermédiaire entre l'Etat et le marché et praticable pour le présent. On voit également comment le *Traité* étend et prolonge les intuitions initiales de Buchez. Le noyau dur du programme tracé par Buchez dans *L'Européen* des lendemains de la révolution de 1830 est repris et approfondi par Ott quelques courtes années après la révolution de 1848. On peut considérer, d'un côté, que l'originalité du programme réformiste de Buchez perd en partie de son éclat chez Ott ; que l'acuité des intuitions de Buchez, sur conflit/domination comme cœur du problème social, sur la créativité de l'agir collectif, sur les rythmes du développement (et sur le refus d'un évolutionnisme aveugle), sur l'espoir placé dans le pouvoir germinatif et

collectivistes (et pour cela insistait sur les limites précises de l'intervention de l'Etat, protecteur plus qu'impulseur du mouvement de réforme engagé par les associations), de la vision proudhonienne considérée comme amoral et libertaire, mais aussi des thèses du Luxembourg et notamment de celle de Louis Blanc. L'idée d'association chez les buchezien n'était pas très éloignée de celle d'ateliers sociaux chez Blanc, Vidal ou Pecqueur. Mais, contrairement à Blanc et aux Fraternelles, Ott ne prônait pas, dans l'idéal aussi bien que dans la pratique, une égalité des associés en termes de rémunération ou de distribution des bénéfices de la coopérative. Il insistait, au contraire sur le fait que dans les « sociétés ouvrières... la part du produit qui doit être distribuée à chacun soit égale à sa part de travail (133).

²⁹ Précisant, sur ce point, son plan de réforme, Ott précisait :

« Avant tout et hors ligne, l'association.

L'association, en donnant l'instrument de travail au travailleur, détruira du même coup tous les effets funestes qui résultent de la distribution actuelle.

Elle affranchira le travailleur

Elle le relèvera de son infériorité.

Elle lui donnera le fruit entier de son travail.

Elle lui permettra de prendre sa part dans la production de luxe et d'utilité.

Elle réalisera la liberté pour tous dans le choix du travail.

Elle transformera la demande et par suite la distribution du travail et toute la production.

L'association, en même temps corrigera quelques-uns des désordres nés de la concurrence illimitée, en régularisant le commerce et la production, en en bannissant la spéculation, en assurant les débouchés » (621).

³⁰ « Nous demandons la liberté des banques, mais en même temps une institution centrale de crédit, destinée à diriger d'une manière générale la circulation et chargée de contrôler les banques locales » (188).

finalement subversif des associations (des associations d'associations), sur la capacité à mettre en place un contrôle social de l'économie, se trouve en partie nuancée et gommée dans l'œuvre de Ott. D'un autre côté, il est indéniable que Ott, et l'enquête pourrait être étendue aux thèses du journal *L'Atelier*³¹, étend la surface du programme économique (économie politique) buchezien en traçant notamment un périmètre large à son enquête, et en définissant ainsi un programme original d'économie sociale³².

Cet essai a conduit au final à signaler en priorité l'originalité du programme d'économie politique que développe Buchez en 1830-1831. Il s'agit donc d'une invitation à une enquête plus poussée sur ce programme buchézien finalement assez peu étudié. Des recherches doivent être menées pour mieux cerner ce qui constitua l'amont intellectuel de cette série d'articles publiés dans *L'Européen*. Dans le cadre de cet essai nous sommes limités à l'œuvre cardinale de Ballanche ; mais d'autres sources mériteraient d'être redécouvertes. Il serait également indispensable d'étudier plus complètement l'aval de ces textes. Vérifier l'évolution chez Buchez même, la date de 1833 et la publication de *L'Introduction à la science de l'histoire* étant retenues par les commentateurs comme marquant l'abandon du matérialisme et le basculement définitif vers le christianisme social, et étudier ses préfaces aux volumes de *L'Histoire parlementaire de la Révolution française* (1834-1838), son *Essai d'un Traité complet de philosophie du point de vue du catholicisme et du progrès* (1838-1840), jusqu'à son ouvrage posthume *Traité de politique et de sciences sociales* (1866). Il serait indispensable également d'explorer sa postérité intellectuelle dans les années 1840 et 1850, chez Auguste Ott et Henri Feugueray, mais surtout chez les différents rédacteurs de *L'Atelier*. Il faudrait encore mieux cerner sa singularité vis-à-vis des autres programmes des « réformateurs sociaux », saint-simoniens orthodoxes, fouriéristes, communistes... et il serait enfin d'un très grand intérêt de mener une comparaison serrée entre le programme buchézien et l'autre principal programme associant alors progrès économique et christianisme, celui de Constantin Pecqueur qui aboutit, à la différence de celui de Buchez, à la formulation d'un collectivisme intégral.

Demeure finalement le problème du rapport de cette *économie politique du 19^e siècle à l'économie du 20^{ème} siècle* de Perroux. Perroux ne cite pas Buchez et, très vraisemblablement, ne l'avait pas lu. A la lecture de *Industrie et création collective* (sous-titré *Saint-simonisme du 20^{ème} siècle et création collective*³³) on peut noter que les héros saint-simoniens qu'il crédite d'avoir anticipé quelques unes des catégories analytiques « modernes » - différence entre croissance et développement, élaboration d'une économie humaine, rôle de la science et des techniques collectives dans l'essor de l'industrie, signification de l'association et de la création collective... sont surtout, au delà de Saint-Simon, des hommes comme Michel Chevalier ou les frères Péreire. Ces derniers, bien sûr, furent de l'expérience de *L'Exposition* en 1828-1829 (avec Buchez, Leroux, et quelques futurs fouriéristes du Phalanstère) mais ils participèrent surtout, sous la Monarchie de Juillet puis le Second Empire à la structuration du grand capitalisme industriel, commercial et financier français. En reprenant alors un diagnostic sur l'œuvre de Perroux fait récemment par Michel Beaud, on pourrait associer cette affinité élective chez Perroux avec des hommes comme Chevalier

³¹ Sur ce point Armand Cuvillier, *Un journal d'ouvriers, "L'Atelier" (1840-1850)*, Paris, Alcan, 1914.

³² Sur cette question, voir les remarques présentées dans D. Demoustier et D. Rousselière, « L'économie sociale et coopérative des associationnistes : De la critique des fondements de l'économie politique à la régulation sociale des marchés », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 76 (4), 2005, pp. 517-541.

³³ François Perroux, *Industrie et création collective*, vol.1, Paris, Puf, 1964, pp. 7-59.

à une relative euphémisation chez lui après 1948 des réalités conflictuelles du capitalisme³⁴. C'est une hypothèse, et elle permettrait de comprendre, au delà de la simple méconnaissance, le peu de sensibilité témoignée pour l'œuvre de Buchez. Ce qui caractérise en effet cette œuvre, et notamment dans les articles de 1830-1831 c'est la volonté d'équilibrer les attentes que l'on peut avoir, en matière de réforme sociale entre les mécanismes de conciliation (et il est significatif de noter l'importance qu'auront les prud'hommes dans les réflexions des hommes de *L'Atelier*) et l'espoir de réconciliation.

³⁴ Michel Beaud, « Effet de domination, capitalisme et économie mondiale chez François Perroux », *L'Economie politique*, n°20, 2003, pp. 64-77.